
Renvoi au comité d'instruction publique de l'hommage du citoyen Cellard, d'Autun, offrant une "Adresse aux Français et à tous les peuples", en annexe de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'hommage du citoyen Cellard, d'Autun, offrant une "Adresse aux Français et à tous les peuples", en annexe de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 446;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32537_t1_0446_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

sont-ils, en ce cas, pour lors plus difficiles et plus rares, mais elles sont incorruptibles et leurs erreurs même tournent au profit du grand nombre, et cette réflexion décide la préférence en leur faveur sur toutes les autres espèces de gouvernement. Elles doivent être jalouses de leur pouvoir et reprendre sans cesse la loi dont on les prive.

En Angleterre, elles ne jouissent pas de l'apparence, de cette prérogative, la plupart d'entre elles sont même précisées dont le droit d'élire les représentans et leur prétendue représentation, corrompue, réunie aux autres pouvoirs ne leur laisse pas le plus léger exercice de la souveraineté. Les troupes de ligne n'y sont pas en assez grand nombre pour faire disparaître l'ombre de la liberté, pour en imposer aux citoyens, parmi cependant ce moyen répandit la terreur depuis peu. Dangereux exemple, qui répété suffit pour l'asservir à jamais. La chambre de leurs prétendus représentans ne prend jamais l'attache des communes et ne peut produire d'autre opinion que celle des intérêts particuliers de sa majorité, qui passe pour vendus à la Cour.

Cette source de corruption prend des accroissemens sensibles dans cette contrée où elle coule, et où chacun s'empresse d'y puiser. Elle y éteint insensiblement dans tous les cœurs le feu sacré de l'amour pour la liberté. D'ailleurs les fonds publics s'épuisent pour y fournir. La nation se charge ainsi d'une immense dette nationale, préjugé certain d'une dissolution prochaine. On cherche à la distraire de cette terreur fondée par le chimérique espoir de la liquider aux dépens de la France. Falloit-il pour le soutenir y semer la discorde en employant l'or, les calomnies, les incendies, les assassinats, etc., etc., fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines et renoncer à l'humanité? Cette politique infernale désavouée sans doute par cette nation généreuse est le fruit de l'aristocratie, qui la dévore. A quoi sert donc sa Chambre basse, dont le vote rend avec énergie sa foible autorité, qui est en effet au plus bas degré possible?

Les malheurs de la France ne doivent pas

encourager, dira-t-on, à suivre son exemple. Soyons vrais. Etoient-ils intéressans à l'exercice de la liberté? N'ont-ils pas une cause qui lui est étrangère. Ne venons nous pas de dévoiler la principale? Les guerres extérieures et intestines, qui lui sont suscitées, par l'intérêt particulier et ses agens n'ont-elles pas animées le peuple naturellement le plus doux de la terre? Ne l'ont-elles pas conduit aux excès du désespoir? N'ont-elles pas successivement nécessité, pour lui rendre le calme et la tranquillité des mesures de sûreté, dont il n'est jamais aisé de calculer et diriger les effets. N'est-il pas sensible, que tous les maux insupportables; en effet, ne pourront subsister à la paix?

Si la résistance de tous aux ordres d'un seul produit des excès de tyrannie; que ne devrait-il pas résulter de celle du petit nombre à la volonté de tous? N'est-elle pas la plus grande des folies? O vous qui la fîtes, du moins mentalement, cessez de penser que le gouvernement populaire n'est pas propre, à une grande nation, vous serez bientôt sincèrement républicains, et manifesterez votre opinion à ce sujet publiquement et d'une manière non équivoque. Aussitôt les défiances intérieures disparaîtront et la plus entière liberté dirigera tous les mouvemens. Aussitôt la tyrannie perdra tout espoir et n'osera plus se montrer. Les mesures extraordinaires cesseront, pour faire succéder la fraternité générale et l'Etat constitutionnel heureux et pacifique au révolutionnaire si nécessairement inséparable de calamités. Citoyens de la terre entière, élevez-vous tous sur les ailes de la sincérité, jusqu'au temple de l'immuable vérité. Dociles à la voix, foulez aux pieds les préjugés qui la couvrent de nuages. Alors l'erreur, l'inhumanité seront pour toujours anéanties. La saine raison, la tolérante humanité rentreront triomphantes dans leur domaine et règneront paisiblement avec la liberté dans le séjour des être raisonnables.

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (1).

(1) Mention marginale datée du 6 ventôse.